

AVANT-PROPOS

► QUELQUES EXPLICATIONS

Ce document présente les différents éléments graphiques de la nouvelle charte du Projet Lyon La Duchère et de celle de la Mission Lyon La Duchère.

L'une des principales innovations réside dans cette distinction :

Le projet dispose désormais d'une charte différente de celle de la Mission.

Cette différenciation d'image a été souhaitée pour permettre une meilleure appropriation du projet par nos partenaires. Jusqu'alors, les supports de communication présentant ou valorisant le projet ne se distinguaient pas de ceux de la Mission GPV. D'où un risque de confusion, d'assimilation entre le Projet et la Mission.

Il a donc été décidé de créer des éléments graphiques spécifiques pour la communication du Projet. Ils visent à marquer clairement son autonomie vis-à-vis de la Mission.

Parallèlement, la charte de la mission a fait l'objet de quelques adaptations, et de nouveaux outils ont été créés.

► QUELS ÉLÉMENTS UTILISER, POUR QUELLES FINALITÉS

Pour atteindre leurs objectifs, ces deux chartes doivent être utilisées de façon cohérente et à bon escient.

• Membres de la Mission Lyon la Duchère

Pour savoir quelle charte vous devez utiliser, il vous suffira, la plupart du temps, de vous poser les questions suivantes :

- le document que je réalise est destiné à l'interne ou à l'externe ?

- dans ce document, je parle au nom des membres du Projet ou de la Mission ?

- ce que je présente relève des objectifs du projet ou de ceux de la mission ?

Si le document à réaliser relève de l'information, du fonctionnement ou de l'organisation interne, vous devez utiliser les éléments de charte Mission GPV.

Dès lors que que votre objectif vise à informer sur, ou à valoriser un aspect du projet, c'est la charte Projet qui s'impose.

• Partenaires et prestataires externes

Dans la majeure partie des cas, seule la charte Projet sera utilisée par les partenaires et prestataires extérieurs.

Ce document a été conçu pour vous présenter les éléments à votre disposition et, pour certains, leur cadre d'application.

Il s'agit de principes généraux, et non d'une présentation détaillée et exhaustive du mode d'utilisation de tous les supports envisageables. Une part importante est donc laissée à l'appréciation et à la créativité des utilisateurs. Ceci étant, pour que cette charte remplisse ses objectifs, il importe de respecter les grandes lignes directrices qui vous sont fournies, ainsi que leur esprit général.

► CONTENU DU CD CHARTE

Un CD regroupant les éléments graphiques exploitables est à votre disposition. Pour les membres de la Mission, son contenu est également disponible sur le réseau intranet de la Mission ou auprès du service communication.

Contenu

- ◉ Logos
 - ↳ Logo Projet
 - LogoProjet.eps
 - LogoProjet.ai
 - LogoProjetRVB.jpg
 - ↳ Logo Mission
 - LogoMission.eps
 - LogoMission.ai
 - LogoMissionRVB.jpg
- ↳ Bandeau Chantiers
 - ↳
- ↳ Signature territoire
 - 4
- ↳ Bandeaux Frise
 - ↳
 -

CHARTRE PROJET

▶ LE LOGOTYPE

▶ Version couleur



Logos Projet
→ Fichier « LogoProjet.eps »

UTILISATION SUR FOND BLANC

TYPOGRAPHIE HELVETICA ROUNDED (GRAS CONDENSÉ)

■ NOIR 100 %

■ MAGENTA 100 % + JAUNE 100 %



UTILISATION SUR FOND DE COULEUR OU PHOTOGRAPHIE

▶ Version noir et blanc



UTILISATION SUR FOND BLANC









UTILISATION SUR FOND DE COULEUR OU PHOTOGRAPHIE

Logos Projet
→ Fichier « LogoProjet N&B.eps »

CHARTRE PROJET

▶ GAMME DE COULEURS PRÉCONISÉES DANS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Cette liste est non exhaustive, mais elle regroupe néanmoins les couleurs de base à utiliser.

	ROUGE DUCHÈRE MAGENTA 100 % + JAUNE 100 %		VIOLET DUCHÈRE CYAN 35 % + MAGENTA 100 %
	VERT DUCHÈRE CYAN 30 % + JAUNE 100 %		FRAMBOISE DUCHÈRE MAGENTA 100 % + JAUNE 30 %
	ORANGE DUCHÈRE MAGENTA 50 % + JAUNE 100 %		BLEU DUCHÈRE CYAN 100 % + MAGENTA 35 %
	JAUNE ORANGÉ DUCHÈRE MAGENTA 20 % + JAUNE 100 %		BLEU CLAIR DUCHÈRE CYAN 40 % + MAGENTA 10 %

▶ PRINCIPES DE CONSTRUCTION DES DOCUMENTS

BLOCS, FORMES ET CADRES

La construction des visuels s'effectue prioritairement sur la base de cadre rectangulaire avec bords arrondis.

Il peut s'agir :

- d'aplats simples
- d'aplats avec quadrillage points et/ou frise
- d'aplats avec textes ou photos
- de cadres avec filet couleur et fond blanc (intégrant points, frise ou texte)

CONSTRUCTION

Pour les visuels seuls ou les couvertures, ces blocs sont à utiliser sur la largeur du document, avec un blanc tournant proportionnel (5 mm pour un A4), en bord de page ou avant le bloc suivant. Ne pas prévoir plus de 3 blocs.

Pour les pages intérieures, les éléments graphiques (frise, points et aplats) peuvent être utilisés à bord perdu. Les photos peuvent être présentées dans des blocs sans arrondis.

▶ POLICES À UTILISER

Pour les titres : Helvetica Rounded Condensed

Pour le texte courant : Scala family

Pour les encadrés : Helvetica Neue Condensed



Exemple :
Journal "Ville en vue"



CHARTRE PROJET

▶ BANDEAU CHANTIER

Ce bandeau peut être transmis à nos partenaires (bailleurs, promoteurs...) pour être intégré à leurs propres supports d'information. Il devra être positionné sur la largeur du support, en haut ou en bas.

⊙ | → Bandeau Chantier
→ Fichier « *BandeauChantier.eps* »



▶ SIGNATURE TERRITOIRE

Cet élément est à part. Il ne fait pas à proprement parler partie de la charte Projet, ni de celle de la Mission. C'est une "Signature de territoire", qui entend donner une image des ambitions de la collectivité pour l'ensemble du quartier, par-delà le projet lui-même. Elle peut néanmoins être utilisée sur les supports Projets.

“La Duchère
naturellement Lyon”

“La Duchère naturellement Lyon”

⊙ | → Dossier Signature
→ Fichier « *SignatureTerritoire.eps* »

▶ PANNEAUX

Pour tout panneau en grand format, réalisé à des fins de communication, les promoteurs sont invités à respecter certaines préconisations.

Cahier des charges technique :

- Format des panneaux : 4x3 m pour tout panneau situé dans l'emprise d'un chantier ou 3x2,50 m maximum pour panneaux situés sur l'espace public
- Fabrication : structure métallique. Finition peinture époxy gris aluminium
- Pose sur plots béton. Piètement bois de diamètre 150 traité autoclave pour les panneaux installés sur l'espace public.
- Visuel réalisé en adhésif haute qualité, plastifié anti-UV et contrecollé sur plaques d'Alucobond 3 mm
- Charte graphique du Projet Lyon La Duchère déclinée sur les différents types de panneaux.
- Pose des panneaux de chantier à l'intérieur de l'emprise des chantiers



Ⓞ | Panneau de commercialisation / promotion
→ [panneau commercialisation.eps](#)



Ⓞ | Panneau de chantier (exemple)
→ [Chantier Duchère 4x3.ind](#)

CHANTIERS

► PALISSADES DE CHANTIERS

Les palissades des chantiers de démolition, de construction ou d'aménagement sur la ZAC de La Duchère respectent certaines caractéristiques techniques, dans un souci de sécurité, de transparence et d'homogénéité sur le périmètre de la ZAC.

- Panneaux pleins (2 m de haut minimum) de teinte claire et uniforme.
- Ossatures des palissades sellées au sol.

- Réalisation de zones grillagées ou de fenêtres grillagées sur les palissades à certains points stratégiques d'observation du chantier et assurant la sécurité des piétons (présence d'un trottoir...).
- Caractéristiques des fenêtres grillagées : forme rectangulaire, taille variable, positionnées entre 50 et 180 cm du sol, encadrement des fenêtres assurant la parfaite sécurité du public.
- Effort particulier demandé aux maîtres d'œuvre sur l'entretien des palissades dans le cadre de la charte « chantier propre »

► HABILLAGE DES PALISSADES

Les palissades de chantier constituent des supports de communication privilégiés pour promouvoir le Grand Projet de Ville (ses objectifs, son calendrier, ses acteurs...), mais aussi informer sur les opérations de construction ou d'aménagement à La Duchère. Les palissades peuvent également servir de support à des actions artistiques. L'habillage de toutes les palissades sur le périmètre de la ZAC doit être pensé et maîtrisé dans une logique d'ensemble.

Caractéristiques techniques :

- Visuels réalisés en adhésif haute qualité, plastifiés anti UV, contrecollés sur plaques Akilux de 10 mm
- Format des plaques Akilux : hauteur 1,5 m ; longueur variable en fonction de la surface de palissade et des messages à diffuser
- Fixation des plaques Akilux : par vis autoforeuse sur les palissades, à 50 cm du sol

Une cohérence d'ensemble :

- Couleur de fond homogène (« Vert Duchère » : Cyan 30 % + Jaune 100 %) sur toutes les palissades
- Application de la ligne graphique du Projet Lyon Duchère sur toutes les palissades
- Maîtres d'ouvrage encouragés à promouvoir leurs opérations (logements, locaux d'activité, équipements publics, espaces publics) sur leurs palissades de chantiers, en appliquant le modèle de mise en page proposé par la Mission Lyon la Duchère et la SERL.
- Linéaire de palissade réservé à l'aménageur de la ZAC et à la Mission Lyon la Duchère sur tous les chantiers pour la promotion du GPV et la communication institutionnelle de l'aménageur
- Une coordination globale du dispositif par la Mission Lyon La Duchère et la SERL
- Affichage sauvage interdit sur les palissades
- Possibilité pour les entreprises qui interviennent sur les chantiers de communiquer sur les algécos de chantiers uniquement.

CHANTIERS

Exemple d'habillage de palissades SERL / Mission Lyon La Duchère



Exemple d'habillage de palissades de projet immobilier

⊙ | Palissade de chantier
→ palissade projet immo.ai



CONTACTS

MISSION LYON LA DUCHÈRE
Pôle communication - concertation
227, avenue du Plateau
69009 Lyon

Tél. 04 37 49 73 90
mduchere@glyon.org

www.gpvlyonduchere.org